

LA MUTATION DU RAPPORT AU DANGER DE L'OPINION

et les conséquences
sur les grands projets

Grégoire Biasini

Alain Mergier



Alain Mergier est sociologue et sémiologue. Il dirige Alain Mergier conseil, spécialisé dans l'analyse des processus d'opinion pour de grandes entreprises et organisations. Il est également chargé de l'Observatoire de la Confiance chez les jeunes (La Poste/ Groupe Bayard). Il a publié de nombreux ouvrages, notamment *Le descendeur social* avec Philippe Guibert en 2006 et *Le point de rupture* avec Jérôme Fourquet en 2011.

Grégoire Biasini est consultant. Il a fondé Palomar en 2004, agence de conseil en gestion de situations sensibles et stratégies d'argumentation (communication de crise, développement durable, affaires publiques). Il enseigne la communication de crise (Sciences-Po 2004-2008 ; HEC depuis 2011).

Il a notamment contribué à l'ouvrage collectif *Influentia*, sur les stratégies d'influence.

MOTS CLÉS

- OPINION PUBLIQUE
- PRINCIPE DE PRÉCAUTION
- RISQUE
- MENACE

Nanotechnologies, OGM, gaz de schiste, radioactivité... Nos sociétés contemporaines semblent marquées par la multiplication des risques et des difficultés croissantes à rassurer l'opinion publique. Cet article vise à analyser les évolutions récentes dans la façon dont se construit aujourd'hui le rapport de l'opinion publique au danger et à en tirer des enseignements dans le cadre de l'acceptabilité sociale des projets.

INTRODUCTION

Les acteurs publics (décideurs politiques ou élus), les scientifiques ou les industriels se heurtent fréquemment, dans leurs activités ou leurs démarches d'innovation, à la résistance de l'opinion publique. Les exemples sont nombreux, des nanotechnologies au gaz de schiste en passant par les OGM – sans oublier les « réformes » en général – qui démontrent la difficulté à convaincre ou à rassurer des opinions publiques angoissées par de multiples dangers, réels ou supposés.

L'attitude de l'opinion se traduit par un attachement au principe de précaution et des résistances à l'innovation et au développement économique. En conséquence, l'acceptabilité a diminué, notamment celle, sociale et environnementale, des grands projets, et cette évolution aboutit à des situations de blocage diverses dont toutes ont pour point commun des écarts apparemment irréductibles entre l'opinion publique et les acteurs institutionnels ou experts.

Ces écarts se fondent largement sur une évolution du rapport au danger, dont les représentations ont évolué, et avec elle de nouvelles attitudes et croyances. Prendre en compte ces changements permet de donner une grille de lecture inédite des situations de blocage et des écarts de représentations à l'œuvre. Elle permet également, pour tout projet ayant des enjeux d'acceptabilité sociale ou environnementale, d'apporter des outils méthodologiques d'anticipation et de préparation des stratégies de communication.

1. UNE ÉVOLUTION PROFONDE DE LA RELATION AU DANGER

1.1 DANGER, RISQUE, MENACE

Pour comprendre la baisse de l'acceptation du risque dans l'opinion, nous avons fait l'hypothèse que la relation au danger a changé, et avec elle la capacité à faire face ou à gérer l'incertitude.

Pour établir la réalité de cette hypothèse, nous avons développé un modèle qui distingue deux approches différentes dans la gestion du danger.

La première est la construction scientifique historique basée sur l'analyse du risque. Elle repose, pour un événement donné, sur un calcul de probabilités et une comparaison des coûts et des bénéfices de tel ou tel événement. Dans ce schéma, le risque peut être calculé et quantifié rationnellement. À partir de la probabilité de sa réalisation et des résultats escomptés, il est possible de prendre une décision « en connaissance de cause ». L'incertitude ne disparaît pas, mais elle est d'une certaine façon circonscrite et elle peut être gérée de façon rationnelle.

Notre hypothèse est que ce modèle de gestion du danger par le régime du risque, sur lequel la science et le progrès ont été basés en Occident, est remis en cause par l'opinion publique. Pour de multiples raisons, la confiance en ce modèle s'est effritée. Dès lors, la construction scientifique du rapport au danger n'est plus jugée sécurisante ou rassurante et elle ne suffit plus à convaincre l'opinion de « prendre le risque ». Lorsque l'opinion ne croit plus aux fondamentaux de cette construction, elle n'est plus en capacité d'y adhérer et ne peut plus se positionner rationnellement face aux questions posées. L'impression de danger en est augmentée.

Le danger n'a pas disparu et il est donc nécessaire de reconstruire la relation que l'on a avec lui : lorsque le régime du risque n'opère plus, l'opinion publique a de facto développé une nouvelle façon de vivre sa relation au danger. Elle s'organise autour de ce que nous avons appelé un régime de menace. Là où le régime de risque permet de maîtriser l'incertitude par un calcul rationnel, celui de menace opère sous un tout autre registre dans lequel le rapport à l'incertitude ne peut plus être rationalisé. La menace ne se calcule pas, et il n'est plus possible de prendre de décision éclairée. En conséquence, le management du danger par le système du risque est déstabilisé par cette nouvelle approche basée sur la notion de menace.

La différence entre risque et menace est notre hypothèse structurante. Elle constitue la clé de compréhension des écarts entre acteurs institutionnels et experts d'une part et opinion publique, de l'autre. Alors que le modèle du risque permet de prendre des décisions rationnelles, de « prendre le risque », le régime de la menace crée une incapacité à prendre des décisions rationnelles et à gérer l'incertitude. Il n'est pas possible de « prendre une menace », on vit « sous la menace ».

L'évolution du rapport au danger se résume dans cette différence grammaticale, entre un risque qu'il est possible de prendre en tant qu'acteur et une menace que l'on ne peut que subir en étant l'objet.

Ce changement dans la relation de l'opinion publique au danger est au cœur de la baisse de l'acceptation de l'innovation et des activités industrielles. Il explique largement l'impossibilité de se comprendre, lorsque l'argumentation des experts reste basée sur le modèle du risque alors que les perceptions de l'opinion reposent sur le modèle de la menace : les experts et l'opinion ne parlent plus la même langue, les arguments experts tombent dans l'oreille d'un sourd.

1.2 LES RAISONS DU CHANGEMENT DE RELATION AU DANGER

Les raisons de ce changement dans le rapport au danger de l'opinion publique sont nombreuses : elles s'organisent autour d'une défiance extraordinairement haute dont les raisons sont historiques, scientifiques et sociales.

La crise de confiance constatée sur de nombreux champs (politique, social, économique, etc.) trouve l'une de ses manifestations importantes dans les problématiques de gestion du danger. Dès lors que l'opinion publique est marquée par la défiance (envers les politiques, les experts, les systèmes de prévision et de calcul, etc.), voire par une suspicion envers les motivations profondes des uns et des autres, il lui est difficile d'adhérer au modèle de gestion du risque porté par les acteurs institutionnels et experts.

Sur le rapport au danger, la prégnance de la défiance participe clairement de la défiance globale actuellement constatée mais elle relève aussi d'une construction spécifique reposant sur des dynamiques propres.

1.2.1 Les conséquences des crises passées

Premier facteur de mise en cause du régime du risque, les crises passées. Des événements comme l'explosion du réacteur de Tchernobyl, le sang contaminé ou la vache folle ont profondément marqué l'opinion publique. Puisque ces crises ont eu lieu, c'est que l'anticipation des risques avait des failles. Elles ont ainsi créé un doute sérieux vis-à-vis du système de management du risque et sa capacité à calculer et prévenir les dangers de façon efficace.

D'une façon générale, les événements dramatiques (ponctuels ou systémiques) sont réinterprétés à la lumière de ce qui n'a pas été fait pour les prévenir, et aurait pu ou dû être réalisé. Ces crises ont à ce titre ancré l'idée que l'exposition au risque avait pu résulter de formes de choix dans lesquels les objectifs financiers avaient dominé les objectifs de sécurité. Pour l'opinion, la trace laissée est aussi que les décisions n'ont pas été prises en accordant aux enjeux de sécurité la place qu'ils auraient méritée.

Ces différentes crises des années 1990 ont ainsi à leur façon nourri la crise de confiance globale envers les gouvernements, les experts, la communauté scientifique et les institutions en général.

“LÀ OÙ LE RÉGIME DE RISQUE PERMET DE MAÎTRISER L'INCERTITUDE PAR UN CALCUL RATIONNEL, CELUI DE MENACE OPÈRE SOUS UN TOUT AUTRE REGISTRE DANS LEQUEL LE RAPPORT À L'INCERTITUDE NE PEUT PLUS ÊTRE RATIONALISÉ.”

1.2.2 L'émergence de nouveaux dangers

Le second facteur dans l'émergence d'un rapport au danger régi par une logique de menace est l'arrivée de nouveaux dangers. Le système du risque fonctionne parfaitement autour d'un événement identifiable et unique dont on peut calculer la probabilité et qui produit, lorsqu'il se réalise, des conséquences directes mesurables. C'est fondamentalement le mode de calcul et d'anticipation des accidents industriels.

Pour l'opinion publique, les nouveaux risques ne partagent pas ces attributs : leur source n'est pas clairement identifiée, ils sont invisibles et impalpables ; il est possible d'y être passivement exposé sans en avoir la moindre conscience ; les effets qu'ils sont susceptibles de produire ne se manifestent qu'à long terme et leurs conséquences sont reliées à une chaîne complexe de causes à effets parmi lesquelles il est difficile de discerner. Dans le passé, la crise de l'amiante a montré comment des conséquences dramatiques pouvaient n'apparaître et n'être prises en compte que tardivement. Celle de la dioxine a également créé une expérience sensible de ces risques qui ne se réalisent que de façon lente et diffuse.

Plusieurs dangers « nouveaux » sont perçus comme ayant des propriétés qui les éloignent de l'analyse de risque classique : la radioactivité, les ondes, les OGM, les nanotechnologies. Compte tenu de leurs caractéristiques, l'incertitude qu'ils suscitent est à la hauteur de leur invisibilité et rend difficile l'application du modèle du risque et la capacité de l'opinion à y adhérer. Par rapport à ces risques, les représentations du cancer, au sens large, coïncident avec les effets prêtés à ces nouveaux risques et cristallisent les craintes qui leur sont associées.

1.2.3 L'incapacité à trancher les controverses scientifiques

Le troisième facteur de passage du modèle du risque à celui de la menace est le nouveau statut de la controverse scientifique. Les controverses ont toujours existé et ont été, historiquement, instrumentales pour l'avancée du progrès. Mais la condition pour qu'une controverse puisse déboucher sur un progrès était la capacité d'autorités reconnues à arbitrer, trancher et clore ces controverses. Sur cette conclusion, un consensus pouvait s'établir qui faisait de la théorie de l'une des parties le nouveau socle à partir duquel avancer de nouveau.

Les controverses ne peuvent plus aujourd'hui être tranchées comme elles l'ont historiquement été. Deux phénomènes expliquent cette situation. D'une part, la crise de confiance à l'égard des autorités fait disparaître la notion d'autorité de référence et avec elle leur capacité à trancher la controverse. D'autre part, le public est perturbé par une double démultiplication : celle des études scientifiques de toutes origines, qui rend difficile pour le profane l'établissement d'une hiérarchie parmi elles ; celle des médias, qui facilite l'accès à ces études. La démultiplication des médias traditionnels et en ligne permet à toute bonne approche tactique de toucher un

large public, indépendamment de l'autorité institutionnelle de son auteur (voire, paradoxalement, avec d'autant plus d'efficacité qu'il n'y en aura pas a priori). Internet facilite la démultiplication sans limite des controverses et les traces qui resteront vont contribuer à créer un doute pour l'avenir, quel que soit finalement le mouvement de fond qui pourra finir, de facto, par dépasser la controverse.

1.2.4 Le fonctionnement des médias

Indépendamment de leur rôle dans le déploiement des controverses, le fonctionnement des médias contribue également à l'incapacité de l'opinion à gérer l'incertitude. Ce phénomène s'appuie sur deux de leurs caractéristiques de traitement de l'information, propres à leurs impératifs économiques de diffusion. La première est l'importance de la révélation, qui est en soi plus importante que les faits eux-mêmes ; la deuxième est le statut bien connu des bonnes nouvelles qui ne constituent plus des nouvelles. Ce fonctionnement qui vise à l'audience promeut la visibilité des alertes et des voix alarmistes.

La forme de l'information produite par les médias contribue également à augmenter le caractère alarmiste des messages diffusés, car leur format ne rend pas simple l'expression des nuances ou de la complexité. Alors que la plupart des nouveaux risques sont des phénomènes hautement complexes, leur traitement médiatique les simplifie pour ne favoriser in fine que la perception des menaces potentielles qui leur sont associées.

1.3 COMMENT L'OPINION VIT-ELLE SOUS LA MENACE ?

Les raisons qui ont conduit à la défiance de l'opinion vis-à-vis du système de construction du rapport au danger fondé sur le risque sont multiples. Elles ne signifient pas pour autant qu'il soit agréable ou confortable d'avoir un rapport au danger construit selon la grammaire de la menace. Quelles en sont les caractéristiques et règles principales ?

La grammaire de la menace s'organise d'abord autour de l'idée qu'il est impossible de prouver l'absence de danger. Cette démonstration est scientifiquement impossible et cette impossibilité renforce l'idée qu'il y a un danger. Dans ce régime, plus on essaie d'apporter des éléments de rassurance, plus on suscite le doute par un phénomène paradoxal : s'il faut tant d'énergie pour prouver quelque chose, c'est bien qu'il y a un problème ! La généralisation de la suspicion est passée par là.

Antenne-relais



Second paramètre de la grammaire de la menace, la conviction qu'il n'existe pas de savoir sûr sur lequel s'appuyer durablement. Cette dynamique de mise en cause des certitudes d'un temps est celle même du progrès, où l'étape suivante contredit ou infirme souvent le précédent état du savoir. Pour l'opinion, marquée par l'expérience des crises ayant prouvé une nette sous-estimation des dangers, ce raisonnement appliqué aux risques empêche de se rassurer. Il fait écho à une défiance plus générale envers le progrès dont les bénéfiques ne sont plus comparés aux risques, schéma classique du régime du risque, mais où chaque danger identifié ou potentiel crée une peur qui pourra devenir le fondement de l'hostilité à telle ou telle innovation ou activité.

Dernier paramètre, la prégnance de l'incertitude. Elle n'avait pas disparu dans le régime du risque, mais elle était confinée et acceptée (ou non). Désormais, l'incertitude prévaut et il devient impossible de prendre des décisions puisque le danger ne peut pas être clairement évalué.

Si l'opinion a développé cette grammaire de la menace pour construire son rapport au danger, c'est très largement malgré elle. En effet, cette situation n'est ni confortable ni commode. Elle place chaque personne dans un état de vulnérabilité complète : chacun est dans l'incapacité de redevenir sujet d'une action résultant d'une évaluation acceptée du risque et se perçoit objet d'une menace contre laquelle il n'est bien souvent pas possible de se prémunir. Face aux dangers incalculables et invisibles, la seule issue pour toute personne raisonnant selon le régime de la menace est l'application du principe de précaution. En l'état, il signifie ne pas agir plutôt que d'attendre d'éventuelles conséquences dont on ne sait pas si elles se réaliseront mais dont on pense qu'elles seront dangereuses et sans retour si elles devaient se réaliser.

1.4 UN BASCULEMENT DU RISQUE VERS LA MENACE ?

Le passage du régime des risques à celui des menaces n'est pas un mouvement univoque, universel, irréversible. Il n'y a pas d'un côté le régime du risque que seuls les acteurs institutionnels et experts continueraient d'appliquer et d'expliquer et de l'autre celui de la menace vers lequel l'opinion aurait définitivement basculé. Ces deux régimes coexistent, dans un équilibre toujours instable, et leur part respective varie selon les sujets.

1.4.1 Les échos d'autres systèmes de perceptions

Les représentations liées au rapport au danger font écho à d'autres systèmes de perceptions qui contribuent à le renforcer et à l'amplifier. L'hostilité constatée à l'innovation ou aux activités industrielles résonne avec d'autres champs perçus de vulnérabilité et d'insécurité.

Deux registres différents et complémentaires de perception de l'opinion ajoutent leurs effets pour peser dans le sens d'un rapport au danger structuré par la grammaire de la menace.

Le premier tient aux difficultés des pouvoirs publics à protéger les populations : pour l'opinion, ces difficultés sont liées à l'hégémonie du monde de la finance spéculative, dans le cadre de la globalisation de l'économie privant l'État de ses pouvoirs traditionnels et de sa capacité de protection.

Déjà constatée comme facteur de basculement des représentations vers le régime de menace à travers les crises importantes ayant structuré les représentations, la domination des logiques financières constitue le second registre. Elle entretient l'idée que la prévention des risques ne pèsera jamais autant que la recherche des intérêts financiers. Pour l'opinion, cette situation peut logiquement entraîner les acteurs institutionnels et experts vers des comportements irresponsables du point de vue de la prévention des risques.

“LES GRAMMAIRES DE LA MENACE ET DU RISQUE VONT COEXISTER : C'EST LORSQUE CELLE DE LA MENACE L'EMPORTE QUE LE REFUS DOMINE. LORSQUE C'EST LE RISQUE QUI DOMINE, L'ACCEPTABILITÉ NE SERA PLUS UN ENJEU CENTRAL .”

1.4.2 Règles de coexistence risque / menace

Le régime de la menace est à la fois anxiogène et tétanisant. S'il devait se généraliser à l'ensemble des questions qui se posent à l'opinion en matière d'acceptabilité d'activités ou d'innovations, il serait un facteur de difficultés multiples. Ces difficultés existent pour de nombreux sujets, mais tout thème n'est pas exclusivement interprété selon la grammaire de la menace : pour chaque objet (OGM, médicament, vaccins, gaz de schiste, alcool, tabac, téléphones portables etc.), les grammaires de la menace et du risque vont coexister : c'est lorsque celle de la menace l'emporte que le refus domine, matérialisé par le recours au principe de précaution. Lorsque c'est le risque qui domine, l'acceptabilité ne sera plus un enjeu central.

Le premier facteur qui « ramène » chacun vers le régime du risque est la capacité de déni : penser chaque seconde que l'on est sous une menace et que l'on n'a aucune option pour éviter le danger n'est pas vivable. Le déni permet d'oublier le danger, de le relativiser, de ne pas y penser. Cette attitude permet de vivre sans céder aux peurs. Elle fonctionne par exemple dans le cas de l'alimentation où l'on trouve des affirmations comme « si on commence à penser à ce que l'on mange, on ne mange plus rien ». Cette attitude permet de vivre avec le danger, non pas en le calculant sous forme de risque, mais en le reléguant pour ne pas y penser.

Le second facteur, essentiel, qui fera évoluer les représentations du danger vers le régime de risque, tient dans la perception des bénéfiques (utilité ou plaisir) associés à telle ou telle situation ou activité. Comment expliquer autrement la consommation du tabac dont les dangers sont absolument certains et démontrés depuis longtemps ? Les téléphones mobiles sont aussi le sujet de débats concernant l'impact des ondes sur la santé, mais les bénéfiques liés à leur utilisation sont tels que leur usage n'est pas significativement limité par les perceptions des risques liés aux ondes électromagnétiques. Sur ce thème, l'hostilité se concentre sur les antennes relais qui cristallisent des réactions de voisinage qui font abstraction des bénéfiques individuels et collectifs de la téléphonie mobile. La situation des vaccins met en œuvre le même type de raisonnement, où les risques individuels perçus l'emportent sur les bénéfiques collectifs par définition plus abstraits.

Cet équilibre entre risque et menace peut aussi dépendre d'attitudes culturelles : si l'on compare l'Allemagne et la France sur le sujet du nucléaire et de l'incinération des déchets, par exemple, l'acceptation et l'hostilité sont symétriques sur ces deux sujets.

1.4.3 « L'opinion est irrationnelle »

Les acteurs institutionnels et experts concluent souvent que l'opinion est irrationnelle quand ils échouent à la convaincre. Cette appréciation ne tient pas ; l'opinion n'est certainement pas irrationnelle, pourquoi le serait-elle ? Si les attitudes peuvent apparaître comme irrationnelles, ce n'est pas parce que l'opinion serait par « essence » irrationnelle : lorsque les conditions de la confiance nécessaire s'effondrent, l'opinion est privée des ressources permettant de construire une conduite rationnelle.

Dans ces conditions défavorables, l'opinion a développé une nouvelle grille d'analyse dont les conclusions ne sont que rarement alignées avec les attentes des experts. Cette nouvelle grammaire de la menace, au regard de l'inconfort qui en résulte, ne peut pas être comprise comme volontaire ou comme une hostilité rationnelle au régime du risque. Si elle peut être instrumentalisée par certains acteurs pour construire l'opposition à telle ou telle activité, l'opinion n'a pas d'intention volontaire consciente de basculer dans cette nouvelle forme d'appréhension du danger.

Dans toutes les situations où les écarts entre experts et opinion aboutissent à une impasse, il faut dédoubler le raisonnement : si celui du risque ne porte plus, il faut prendre en considération celui de la menace. Notre grille d'analyse apporte une explication simple à des problèmes récurrents : les raisonnements et argumentations fondés sur le risque n'ont plus de prise sur l'opinion lorsque celle-ci raisonne menace. Si des Allemands veulent se faire entendre des Chinois, ils peuvent les exhorter à apprendre l'allemand ; mais peut-être auront-ils plus efficacement fait d'apprendre le chinois ? Telle est aujourd'hui l'alternative posée aux acteurs institutionnels et experts s'ils souhaitent se faire à nouveau entendre de l'opinion lorsqu'elle ne les comprend plus.



2. FACTEURS D'ÉVOLUTION

Les situations d'écarts entre acteurs institutionnels et experts et opinion sont-elles inéluctablement condamnées à mener à des impasses ? Les blocages ne sont satisfaisants pour personne : les pouvoirs publics comme les entreprises sont empêchées d'agir et d'avancer ; l'opinion est placée dans un état d'inquiétude et de suspicion ; et la persévérance des uns à essayer de convaincre l'autre agit souvent de façon contreproductive.

Quelques paramètres sont à travailler et à considérer pour pouvoir espérer lever ces écarts.

Le premier élément à prendre en compte est le rapport des jeunes au danger. Peut-être est-ce dans la nature même de la jeunesse de concevoir un rapport au danger différent de leurs aînés et d'avoir spontanément une approche plus positive de l'innovation et du progrès. L'étude fait néanmoins ressortir que la génération qui est née après les grandes crises fondatrices du doute, et qui n'a d'une certaine façon pas connu l'ère où le rapport au danger était globalement organisé par le régime du risque, a développé une attitude différente vis-à-vis des situations liées au danger. Elle se fonde sur une meilleure acceptation de l'idée d'incertitude et la construction d'un point de vue sur chaque situation dont il est admis qu'il est fragile et susceptible d'évoluer. Les jeunes décrivent ainsi leur façon de se faire une idée du danger d'une situation : exploitation de tous les leviers des médias pour faire le tour des points de vue ; consultation et partage des avis avec leurs pairs ; détermination d'une position, qui peut être mise à l'épreuve et donc en cause par le même processus en fonction de tout nouvel événement.

Le second élément relève de l'état de défiance dans lequel l'opinion est plongée, et des conditions qu'elle pose désormais pour qu'un discours institutionnel ou expert puisse être entendu. La première est une question de posture : l'émetteur doit montrer sa capacité d'empathie envers l'opinion, de prise en compte de son vécu, de ses points de vue, de ses croyances. Toute posture péremptoire est condamnée à l'échec, d'emblée. La seconde en découle quant aux modes d'échanges et d'argumentation à envisager ; en complément du refus des postures péremptoires, les propos trop catégoriques n'ont plus de crédibilité. En matière de risques, les certitudes ne sont plus crues, et il est indispensable de recréer une place pour le doute : admettre qu'il existe est créateur de crédibilité, ensuite potentiellement de rassurance.

3. CONCLUSION D'ÉTAPE

Chat échaudé... telle est l'opinion publique sur les sujets mettant en jeu des problématiques de danger. L'opinion doute des experts, des institutions, des vérités,.... Elle n'entend plus les postures autoritaires ni les discours péremptoires. Pour appréhender le danger, elle est réticente à croire aux modèles du risque qui ont été pris en défaut par le passé. Elle se réfugie dans un régime de menace hautement inconfortable, où la prégnance de l'incertitude l'empêche d'adhérer aux positions des acteurs institutionnels et experts.

Dans la construction du danger, les grammaires du risque et de la menace coexistent désormais. S'arc-bouter sur la première lorsque la deuxième existe condamne au dialogue de sourds et à l'impasse. Les voies du changement emprunteront celles de la reconstruction de la confiance : elle n'est plus donnée a priori, elle se tisse dans une relation complexe fondée sur le respect.

4. LES PROJETS À LA LUMIÈRE DE CETTE GRILLE DE LECTURE

La grille de lecture risque / menace peut être appliquée à tout type de projet : elle constitue un élément de diagnostic ou, mieux, d'anticipation, de la façon dont le risque d'opinion est susceptible de se cristalliser autour d'un projet.

Elle doit alors être utilisée en deux temps distincts :

- considérer les caractéristiques du projet et celles de son environnement pour analyser les représentations que l'opinion est susceptible d'en avoir.
- Identifier les jeux d'acteurs, présents ou susceptibles d'intervenir, et en particulier la logique des médias, pour son influence sur les mécanismes d'opinion.

À partir de ces analyses, les détenteurs de projets peuvent préparer leur stratégie de communication.

4.1 LES REPRÉSENTATIONS DE L'OPINION

Les conséquences de l'application du modèle danger / menace sont importantes dans la construction de l'opinion publique sur un projet, d'autant qu'elles nourrissent plusieurs phénomènes qui lui sont directement liés (incalculabilité du danger) ou implicitement rattachés (rupture de confiance institutionnelle, sentiment de conflictualité d'intérêts). Ce dernier sentiment repose tout particulièrement sur la prégnance perçue des logiques financières, qui dicteraient leur loi à l'économie et aux institutions politiques, au détriment de la prise en considération d'enjeux collectifs (environnement, santé, ...) relégués au second plan.

En conséquence, l'opinion publique doute de tout : des experts, des institutions, des vérités d'hier comme de celles d'aujourd'hui... Pour appréhender de nombreux sujets, elle est réticente à croire aux modèles du risque qui ont été pris en défaut par le passé. Dans le régime de menace, la prégnance de l'incertitude l'empêche d'adhérer aux positions des acteurs institutionnels et experts.

Cet écart est au cœur de nombreuses polémiques, et le réduire impose de construire de nouvelles relations entre parties prenantes, de nature à créer à nouveau les conditions du dialogue et à recréer potentiellement de la confiance.

Dans le cadre d'un projet, anticiper ces écarts est indispensable : cela suppose d'analyser toutes les représentations potentiellement associées à un projet, et de mesurer comment les arguments en faveur du projet pourront ou non entrer en contradiction avec ces représentations.

4.2 L'INFLUENCE DES MÉDIAS

Parmi les jeux d'acteurs qui pourront, autour d'un projet, contribuer à façonner les représentations de l'opinion, les médias jouent un rôle déterminant.

Leur fonctionnement constitue un mécanisme central des phénomènes d'opinion car ils sont des acteurs clés de structuration de l'opinion publique, de par leur statut de pourvoyeur central d'informations.

Deux logiques, aux conséquences cumulatives, s'articulent : celle des exigences économiques des médias, qui construisent une forme particulière de traitement de l'information ; celle de l'entrée dans l'ère de l'instantanéité.

Nous avons déjà évoqué deux modalités de traitement de l'information, propres aux impératifs économiques de diffusion, qui constituent un terreau propice à la construction des opinions. La première est l'importance de la révélation, qui est en soi plus importante que les faits

eux-mêmes ; la deuxième est le statut bien connu des bonnes nouvelles qui ne constituent plus des nouvelles. Ce fonctionnement qui vise à l'audience promeut la visibilité des alertes et des voix alarmistes. Elle donne ainsi un prisme négatif potentiellement structurant aux réseaux de sens formés par les projets / sujets.

La forme de l'information produite par les médias contribue également à augmenter le caractère alarmiste des messages diffusés, car leur format ne rend pas simple l'expression des nuances ou de la complexité. Le traitement médiatique simplifie à l'extrême.

L'ère de l'instantané dans les médias s'appuie sur un socle technologique permettant la mise à disposition permanente d'un accès à tous les contenus produits partout dans le monde. Si les supports convergent progressivement pour fusionner tous les usages sur un même terminal, deux logiques de production demeurent encore présentes : celle des médias issus de la sphère classique, qui traitent l'information en continu, et celle de la production décentralisée de contenus à travers les médias sociaux. Avec eux et à travers l'instant se jouent de nouvelles façons de construire et partager l'information : un changement de nature qui induit également des évolutions des comportements, en particulier dans la consommation d'information.

La société médiatique de l'instantané n'a pas épuisé les conséquences liées à son déploiement. Pour les sphères institutionnelles au sens large, cette évolution est source de déstabilisation profonde, en particulier dans les écarts entre les exigences du temps long propres aux organisations, qui dicte encore largement leur fonctionnement, et celles du temps court nées de ces nouveaux modes de consommation d'information.

En amont de tout projet, il existe un travail préparatoire à mener pour éviter une mise en échec qui résulterait des écarts entre les caractéristiques du projet qu'en voient ses promoteurs et les représentations que l'opinion pourra en avoir. La distinction risque / menace apporte une grille de lecture dès lors que des explications portent sur un danger potentiel.

“LA GRILLE DE LECTURE RISQUE / MENACE PEUT ÊTRE APPLIQUÉE À TOUT TYPE DE PROJET : ELLE CONSTITUE UN ÉLÉMENT DE DIAGNOSTIC OU, MIEUX, D'ANTICIPATION, DE LA FAÇON DONT LE RISQUE D'OPINION EST SUSCEPTIBLE DE SE CRISTALLISER AUTOUR D'UN PROJET.”